N° d'épreuve FFM — 650
Moto-Club — Ride on
N° d'affiliation — 2328
Date — 04/10/20
Lieu — Chantérac
Organisateur technique - Rousseau Gregory
E-mail — rideonmx@hotmail.fr
Téléphone — 0632670706

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ---------- Chaumond Bernard Licence : 01309
Président du Jury ou Arbitre* ---------- Bourrier Philippe Licence : 067698
Membre du Jury ---------- Martine Alain Licence : 139633
Membre du Jury ---------- Deffarges Alain Licence : 008065
Commissaire technique responsable ---- Marchive Thierry Licence : 078953
Responsable du chronométrage ---------- Vignolle Catherine Licence : 169943

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Kids Démo	6	12	150 et -	pas de chrono enga Gratuit
Ride on 50/65cc	7	11	50/65cc	chrono/30€
Ride on 85cc	9	15	85cc	chrono/30€
Ride on 125cc	13	max	125/150cc	chrono/40€
Ride on Open B	13	max	125 et plus	chrono/40€
Ride on Open A	13	max	125 et plus	chrono/40€

Engagement :
Site Internet ---- engage-sport.com
Contact --------- Mc Ride on
Téléphone ------- 0632670706 E-mail--- rideonmx@hotmail.fr

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif :
Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ **NON** ☒ **OUI** (*75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical ....

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche .....Périgueux

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 40

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit ride on

Adresse ..... Cerigeol 24190 Chanterac

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	44
En manche :	44

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	. . .
En manche :	. . .

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1500

Largeur minimum de la piste 6

Largeur de la grille 32

Longueur de la ligne droite de départ 90

Nombre d'OCP* 18

**Officiels Commissaires de Piste*

- **<u>Rappel</u> : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 06/07/20	Date :	Date : Numéro :